



## ADMISSION/INSCRIPTION PRÉSCOLAIRE 4 ET 5 ANS ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026



- 1- Vous devez procéder à l'admission de votre enfant entre le 1<sup>er</sup> février et le 21 février 2025, en vous rendant sur le site du Centre de services scolaire au :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/admission-et-inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/>

- 2- Lorsque vous aurez complété le formulaire numérique, Mme Guylaine Lebel ou Mme Joanny Thibeault communiqueront avec vous pour vous fixer un rendez-vous afin de finaliser l'inscription de votre enfant. Lors de cette rencontre, vous devrez avoir en main :

- L'original du **certificat de naissance** (GRAND FORMAT); pensez à le commander dès maintenant si vous ne l'avez pas en main [etatcivil.gouv.qc.ca](http://etatcivil.gouv.qc.ca)
- **Deux preuves de résidence** du ou des parents (compte de téléphone, d'Internet, facture d'Hydro-Québec, relevé d'emploi, permis de conduire, etc.);
- La **carte d'assurance maladie** (carte soleil) de votre enfant;
- Tous les **documents pertinents** en lien avec les besoins particuliers de votre enfant.

*\*Si vous êtes dans l'impossibilité ou l'incapacité de compléter le formulaire en ligne, bien vouloir communiquer avec Mme Guylaine au 418 867-1616 poste 4010*

Plus tôt vous complèterez le fichier électronique, plus tôt nous communiquerons avec vous pour prendre rendez-vous afin de finaliser le dossier de votre enfant. 1<sup>er</sup> arrivé, 1<sup>er</sup> servi afin d'assurer la place de votre enfant (en 4 ans).

Merci de votre collaboration!  
L'équipe de l'école Lanouette